

CONSEIL RESTREINT DE L'U.F.R. DROIT
Séance du 01 octobre 2024
Délibération 39

Délibération

Objet : Avis du Conseil de l'U.F.R. Droit sur le renouvellement de la Convention de partenariat avec l'Université de science politique et de droit (CUPL Pékin)

Sur le rapport du Directeur et du Responsable administratif et financier, le Conseil de l'U.F.R. Droit

DELIBERE

Article 1 : Le Conseil de l'U.F.R. Droit approuve le le renouvellement de la Convention de partenariat avec l'Université de science politique et de droit (CUPL Pékin)

Votants :

Christophe LACHIEZE (rang A), Anissa HACHEMI (rang A), Maxime TOURBE (rang A), Sophie MOLINIER (rang B), Agnès GAUTIER-AUDEBERT (rang B), Vincent TOMKIEWICZ (rang B), Lorraine de BOUCHONY (PERSONNALITE EXTERIEURE), Arnaud DEGIOANNI (PERSONNALITE EXTERIEURE), Edouard OURY (USAGER), Meltem DEMIR (USAGER), Exaucé MALUNDA (USAGER), Siheme CHDID (USAGER) Narjisse BOUKRAA (BIATSS), Martine THIERRY (BIATSS).

Dont Pouvoirs : 2

POUR : 14

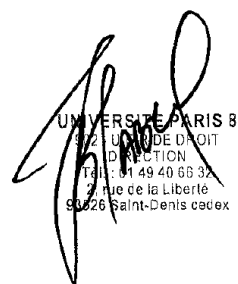
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ABSENTS/EXCUSES : 1

La R.A.F. DE L'UFR droit
Amina KALAFATE

Le Directeur de l'U.F.R. Droit
Benoit HABERT


UNIVERSITE PARIS 8
21 U.F.R. DE DROIT
DIRECTION
Tél : 01 49 40 66 32
2, rue de la Liberté
93026 Saint-Denis cedex